



Maule

CONTACTS

RÉTROSPECTIVES :

"LA MAGIE DES MARIONNETTES" page 17

"MATINÉE ECO CITOYENNE" page 20 & 21

MAI 2013 - N° 320

La Mairie

Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

SAMEDI de 9h à 12h30

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr



Les services de la Mairie

Urbanisme ☎ 01 30 90 49 09
Scolaire ☎ 01 30 90 49 11
Guichet Unique ☎ 01 30 90 49 03
Communication ☎ 01 30 90 49.12
☎ 01 30 90 49.17

Services Techniques
☎ 01 30 90 49 06
☎ 01 30 90 41 64

C.C.A.S.

(Centre Communal d'Action Sociale)

Ouverture :

Lundi, mardi mercredi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique
les après-midi. ☎ 01 30 90 49 13

Fax : 01 30 90 78.02

ccas.maule@wanadoo.fr

PERMANENCE P.M.I.

Aurélié COPPOLA,
puéricultrice de la PMI,
vous reçoit le lundi matin de 9h à 12h
au Centre Pierre PECKER
1, Allée de Carnoustie
☎ 01.34.92.87.20

Crèche Familiale

☎ 01 30 90 49 16
creche.maule@wanadoo.fr

Accueil et renseignements
au Centre à vocation sociale,
tous les jours de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Permanences

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Secrétariat du Maire :

☎ 01.30.90.41.63

Adjoints de permanence
(sur rendez-vous) : 8h30 à 12h30

Samedi 4 mai
Samedi 11 mai
Samedi 18 mai
Samedi 25 mai
Samedi 1^{er} juin

M. CAMARD
M. SENNEUR
M. PECH
Mme DUBOIS
M. VILLIER

Sommaire

Infos municipales

Vie sociale p 4
Le projet des rythmes sociaux p 5
En direct du Conseil Municipal p 6
Travaux p 6
Résultats 2012 & Budget 2013 p 8 à 11
Tribune libre p 12 & 13
Environnement p 15 et 20 & 21

Emploi p 14

Culture
Musée Victor Aubert p 16

Les Printanières p 17

Sortir à Maule p 18 & 19

Enfance et Jeunesse
Centre de Loisirs p 22
Planète Jeunes p 23
Pass citoyen p 24 & 25

Sport p 26

Infos générales p 27

Maule Contacts (1 €)
Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Impression :
Imprimerie Jasson Taboureau
Z.I. du Petit Parc
78920 ECQUEVILLY
(2 800 exemplaires)
Dépôt légal - Mai 2013

Rédaction :
Commission Communication
sous la présidence
de Francis PECH

Conception
et réalisation maquette :
Christelle MINELLA

Distributeur :
C.A.T. de la Mauldre
☎ 01.30.90.97.41

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Adam DJIDEL, le 19 mars
Solal LASCAUX, le 26 mars
Amandine BOUCHET, le 4 avril

Le Conseil Municipal adresse ses
félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

Hayat CHAOUH et Mustapha AFIF,
le 22 mars

Le Conseil Municipal adresse ses
félicitations aux familles.

DÉCÈS

Michel PORTRON, le 23 mars
à l'âge de 65 ans
Charlotte ASSEMAT, le 15 mars
à l'âge de 98 ans
Geneviève BORG
veuve LAFORGE, le 16 mars
à l'âge de 64 ans
Geneviève BLANCHARD,
épouse SABOUREAU
à l'âge de 77 ans

Le Conseil Municipal présente
ses condoléances aux familles.

**Fête de la
MUSIQUE**
21 JUIN

**GUINGUETTE
AU BORD
DE LA MAULDRE**

Avec l'orchestre
Michel SAINT-LEGER

VENDREDI 21 JUIN
à partir de 19h
Place des Fêtes

Bar &
Restauration sur place

Stands de jeux
pour les petits
et les grands

**Fête de la
MUSIQUE**
Maule

Malgré tout le soin apporté à la relecture attentive du bulletin, des erreurs peuvent nous avoir échappé. Merci de ne pas nous en tenir rigueur.

NOUVEAUX ARRIVANTS À MAULE

Vous avez récemment emménagé à Maule.
FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue
et vous propose de vous inscrire à la mairie,
soit auprès de l'accueil,
soit par mail à l'adresse : emartin@maule.fr

Vous recevrez prochainement une invitation
pour nous retrouver
et faire plus ample connaissance
à l'occasion d'un pot amical.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2013

En commémoration du jour anniversaire de la victoire des armées françaises et alliées sur l'Allemagne nazie, vous êtes invités à prendre part au défilé et à la cérémonie commémorative au Monument aux Morts en présence des autorités civiles, militaires, associations d'Anciens Combattants et associations amies.

- 11h15 : Rassemblement place de la mairie
- 11h25 : Défilé - cérémonie - allocution - dépôts de gerbes

Mauloises, Maulois, enfants des écoles primaires et du collège de Maule, venez nombreux à cette cérémonie du souvenir.



Si le printemps fut tardif à arriver, les manifestations mauloises étaient, elles, à l'heure.

Dans le cadre des printanières, il vous a été proposé "La magie des Marionnettes". Ce fut plus que de la magie, plutôt une véritable féerie qui a enchanté petits et grands qui, eux aussi, ont retrouvé leur âme d'enfants.

Alors que la commune et l'APPVPA vous ont conviés à une conférence sur l'alimentation en soirée, le lendemain matin, vous vous êtes retrouvés très nombreux pour participer à la matinée Ecocitoyenne organisée par le comité DevDur avec la participation des écoles, du collège et du lycée du Buat, la logistique étant assurée par les Éco-Gardes. Les randonneurs ont rempli des sacs poubelles de déchets laissés au bord des chemins par des indécors indécrottables. Sur les places des fêtes de Maule et d'Herbeville, chacun a pu s'adonner aux joies de la découverte du "Land Art" et réaliser des œuvres éphémères, et si agréables à regarder.

Pour finir cette journée en beauté, sous l'égide de la municipalité et organisée par le Lions Club et l'École de musique, un somptueux concert vous a été proposé.

Mais le mois de mai ne saurait être en reste.

Une fête du vélo sera organisée lors de la course cycliste du "Tour des Yvelines" avec au programme un circuit routier, un circuit VTT et une initiation au BMX.

Dans un tout autre domaine et devant le succès obtenu, les Mascarilles rejoueront leur création "Frou Frou les Bains".

A la salle d'exposition de l'Espace Culturel du Prieuré, le "Printemps des créatrices" vous proposera bijoux, meubles relookés ..., et ce juste avant la fête des mères !

Et surtout pas d'inquiétude, juin sera digne des mois précédents.

Enfin dans ce numéro de mai, vous serez très largement informés du budget de la commune. Cet article vous donne les résultats de l'exercice 2012 et vous présente le budget 2013. Ainsi vous pourrez parfaitement appréhender les finances communales.

Cordialement à toutes et à tous

Francis PECH

Adjoint au Maire, délégué à la Communication

La vie sociale

REPAS ET APRÈS-MIDI RÉCRÉATIFS POUR LES ÂÎNÉS

**A la salle des Fêtes de 12h à 17h30
Jeudi 2, 16, 23 et 30 mai**

Inscription au repas (6,90 €) au ☎ 01.30.90.49.13

COMMUNIQUÉ C.N.A.V.

**Revalorisation des retraites du régime général
au 1^{er} avril 2013**



En application du dispositif législatif, les retraites du régime général sont revalorisées de 1,3 % à partir du 1^{er} avril 2013. Cette revalorisation concerne à la fois les retraites personnelles et de réversion.

Les retraités n'ont aucune démarche à effectuer : cette revalorisation est automatiquement calculée sur la retraite d'avril qui sera versée le 10 mai prochain.

ASSISTANCE ET ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIFS & FINANCIERS

**AD&FI vous propose d'intervenir
dans les domaines de gestion administrative
sur mesure auprès :**

- **Des particuliers** - Gestion et suivi des papiers personnels, ...
- **Des petites entreprises** - Clients ,fournisseurs, assistance à la gestion Ressources Humaines ...
- **Toutes autres prestations sur mesure** - Rédaction, mise en forme et saisie documents, gestion de courriers, archivage - Création, impression de divers documents : cartes visite, dépliants, ...

Valérie CLAMEN - ☎ 06.81.18.98.76
valerieclamen-adetfi@neuf.fr



SORTIE DES ÂÎNÉS

Laurent RICHARD, Maire de Maule et Président du C.C.A.S. et les membres du conseil d'Administration sont heureux de vous convier

LE MERCREDI 29 MAI 2013

pour la sortie annuelle organisée cette année à Cabourg, au casino. Après le repas, vous pourrez selon votre choix, aller jouer au casino ou vous promener sur la plage.

Le rendez-vous est prévu à 9h, place de la Salle des Fêtes et le retour à Maule vers 19h.

Cette manifestation est proposée à toute personne âgée de plus de 70 ans ainsi qu'à son conjoint(e) ou accompagnateur. Pour les autres, en fonction des places disponibles et moyennant une participation de 60 € à l'ordre du Trésor Public, vous pourrez aussi vous inscrire à cette sortie.

Si vous souhaitez que l'on vienne vous chercher à votre domicile ou que l'on fête un événement particulier (anniversaire, noces d'or, etc ...), veuillez le signaler à Nadine LEFEBVRE en téléphonant au ☎ 01.30.90.49.13

Michèle DUBOIS
Adjoint au Maire déléguée aux affaires sociales

**BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER avant le vendredi 10 mai 2013 AU C.C.A.S
(1, Allée Carnoustie) - SORTIE DES ÂÎNÉS du 29 mai 2013**

NOM : -----
Prénom : -----
Date de naissance : -----
Adresse : -----
Numéro de tél : -----
Nombre de personnes : -----

SIGNATURE

En cas d'absence injustifiée, le prix du repas sera facturé.

Vie scolaire

Le projet des rythmes scolaires

Le gouvernement a décidé de modifier les rythmes scolaires en s'appuyant principalement sur des études concernant le comportement et le travail de l'enfant dans les classes de maternelles et élémentaires.

Le principe :

✎ La semaine d'école de 24 heures d'enseignement réparties sur 4,5 jours au lieu de 4 sera assurée par les professeurs.

✎ La répartition de ces journées sera : 5 heures à 5 heures 30 au lieu de 6 heures de cours les lundi, mardi, jeudi et vendredi, et 3 heures ou 3 heures 30 le mercredi (le samedi peut être envisagé mais uniquement sur dérogation exceptionnelle qui nécessitera une argumentation particulièrement convaincante).

✎ Les 3 heures ou 3 heures 30 d'enseignement prises pour le mercredi ou éventuellement le samedi devront être prises en charge par le service périscolaire (animateurs et/ou ATSEM employés par la commune) pour des activités sportives et culturelles.

✎ La fin des classes pourra être à 15h, 15h30 ou 15h45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi selon l'emploi du temps choisi dans le projet éducatif.

✎ La fin de journée d'école sera dès la fin des cours. Les familles qui le souhaitent pourront récupérer leurs enfants. Les activités scolaires ou périscolaires après la fin des cours et jusqu'à 16h30 seront facultatives et soumises à l'accord des parents. Les enfants inscrits en accueil périscolaire du soir prendront leur goûter à 16h30 et bénéficieront des activités habituelles proposées par le personnel d'animation.

Une fois de plus, nous sommes confrontés à des mesures qui auront des conséquences sur l'organisation des journées : nouvelle répartition du temps entre le scolaire et le périscolaire, nouveau fonctionnement de la restauration scolaire, du Centre de Loisirs et des associations, aménagement des transports, recrutement de personnel et disponibilité des locaux.

Ceci se traduira par des coûts supplémentaires supportés par la commune.

C'est pourquoi, après avoir consulté les parents d'élèves, les enseignants et nos collègues de l'intercommunalité, le Conseil Municipal a unanimement fait le constat que nous n'étions pas prêts pour intégrer ce dispositif. Tant financièrement qu'en matière de coûts transférés de l'Etat aux Communes et de qualité d'organisation pour les enfants. Il s'est prononcé pour un report.

Cependant, nous avons décidé de travailler tous ensemble pour définir et évaluer les solutions les plus pertinentes pour nos enfants, les parents et les enseignants en tenant compte des coûts générés par nos choix. Pour nous permettre d'enrichir nos réflexions et orientations, la municipalité et les associations de parents d'élèves organiseront auprès des parents concernés un sondage. Nous vous remercions d'y porter la plus grande attention.

Alain SENNEUR

1^{er} Adjoint délégué aux affaires scolaires, périscolaires et à la jeunesse



Informations

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL



Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales décisions prises lors du Conseil Municipal du 25 mars 2013.

Budget primitif 2013

Le point principal du Conseil Municipal concernait l'adoption du Budget Primitif de l'année 2013, ainsi que le taux des impôts locaux qui n'augmentent pas. Un article détaillé y est consacré dans ce numéro du Maule Contacts. Par ailleurs, le budget 2013 de l'assainissement a également été adopté, avec un programme de travaux d'environ 300 000 € principalement destinés au boulevard des Fossés (entre la rue du Buat et la rue d'Orléans), et une redevance d'assainissement qui n'augmente pas.

Demandes de subventions

Une demande de subvention a été demandée auprès du Conseil Général, pour le remplacement d'un abribus en bas de la route d'Herbeville.

Alignement rue de Mareil

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer un accord avec la propriétaire du n°10 rue de Mareil, afin que la commune puisse acquérir une bande du terrain, et ainsi élargir le trottoir. Ceci permettra d'améliorer la sécurité des piétons de la rue de Mareil, en particulier des collégiens.

Avis sur le schéma départemental d'accueil des gens du voyage

La commune de Maule est en conformité depuis plusieurs années avec la réglementation imposant aux communes de construire une aire d'accueil des gens du voyage. En effet, Maule a participé financièrement à la construction d'une aire d'accueil avec la Communauté de Communes Seine-Mauldre, sur le territoire d'Aubergenville.

Un premier schéma départemental d'accueil des gens du voyage avait été adopté pour la période 2006–2012, et un nouveau projet a été préparé, sur lequel l'avis du Conseil Municipal était sollicité.

Au vu des imprécisions sur les objectifs de ce nouveau projet, et sur les instances chargées de le mettre en œuvre, le Conseil Municipal a décidé d'émettre un avis défavorable sur ce projet de schéma.

Retrouvez le compte rendu des conseils municipaux sur le site www.maule.fr, rubrique "La vie municipale".



DES TRAVAUX ... TOUJOURS DES TRAVAUX

En ce mois de mai, vont débuter des travaux importants visant à sécuriser et à embellir l'entrée de ville en venant d'Andelu.

Après avoir achevé l'enfouissement des réseaux de la rue du chemin Neuf courant avril, rue qui sera totalement refaite en 2014, et avant la rénovation totale de la chaussée Saint-Vincent et de la place de la Renaissance cet été, d'autres chantiers vont s'ouvrir qui se prolongeront pendant les quatre mois à venir.



Vous aurez pu constater que des essais ont été mis en place au carrefour de la Renaissance pour réaliser des comptages de véhicules. Le but est à terme d'interdire la sortie de la chaussée Saint-Vincent en passant devant la station service, pour permettre une meilleure visibilité en obligeant les automobilistes à passer sur la droite de la placette.

L'idée est de créer trois voies sur le côté droit de la place, une voie tournante pour aller vers Aulnay, une voie centrale pour se diriger vers la côte Beulle et une voie de droite pour se rendre vers Mareil-sur-Mauldre.

Ceci offrira une meilleure visibilité aux véhicules se dirigeant vers Aulnay, ce qui est actuellement très difficile à cause de l'exposition des vans garés sur le terrain du propriétaire.

Une modification du réglage des feux tricolores permettra en même temps de fluidifier la remontée vers la côte de Beulle aux heures critiques.

Mais revenons-en aux travaux immédiats qui sécuriseront l'entrée haute de la rue d'Orléans en limitant la vitesse des véhicules. La mise en place de deux plateaux surélevés au croisement de la rue du Cimetière, de la rue d'Orléans et du Boulevard des Fossés, ainsi qu'au croisement de la rue de Mareil et de la rue d'Orléans, va permettre de réduire la vitesse à ces différents endroits.

La Municipalité profite de ces travaux pour embellir l'entrée Sud de la Ville et pour rénover la partie du boulevard des Fossés allant de la nouvelle extension du Lycée du Buat jusqu'à l'intersection.

Les travaux entrepris au mois de mai entraîneront peu de perturbations puisqu'il s'agira avant tout de travaux de préparation, d'enfouissement et de reprise de bordure qui impacteront peu la circulation.



Néanmoins, comme lors de chaque campagne de travaux et de leurs aléas incontournables, certaines contraintes peuvent apparaître et influencer légèrement sur le flot des véhicules.

Nous vous demandons votre indulgence pour ces légers désagréments.

Parallèlement se poursuivent les réfections engagées depuis le début de l'année avec notamment la rénovation de la toiture du Musée et l'Aménagement de la nouvelle Ecole de Musique.

Rendez vous dans le prochain numéro de Maule Contacts, pour un nouveau point sur les réalisations de ce premier semestre 2013.

Hervé CAMARD
Adjoint au Maire, délégué aux travaux

Informations

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant né en 2010 à l'école maternelle Charcot.

Vous devrez :

- vous présenter à la Mairie muni de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Il vous sera alors remis un certificat d'inscription sur la liste scolaire ainsi qu'un dossier pour l'inscription à l'école maternelle,

- retourner le dossier complet à l'école maternelle, si possible, avant le 20 mai 2013 (possibilité de le déposer directement dans la boîte aux lettres de l'école).

En l'absence d'un document du dossier, il ne sera procédé qu'à une inscription provisoire de votre enfant.

La directrice de l'école propose une réunion d'information le **samedi 15 juin 2013**, à l'école :

➤ 10h à 11h : Pour des informations générales et pour répondre à vos questions (sans la présence des enfants).

➤ 11h : Visite de l'école avec les enfants (possibilité de ne venir qu'à ce moment là).

Mme QUESNEL

Directrice de l'Ecole maternelle Charcot
Boulevard des Fossés - 78580 MAULE

☎ 01.34.75.88.67 (répondeur)
0781825k@ac-versailles.fr

LES PITCHOUN'S

MULTI-ACCUEIL (HALTE GARDERIE & CRÈCHE)
20 place du Général de Gaulle
78580 MAULE - ☎ 01.30.90.94.69

INSCRIPTION RENTRÉE 2013

**RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION
sur place :**

du mardi 21 mai au vendredi 31 mai de 10h à 16h
(fermeture le mercredi)

RETOUR DES DOSSIERS COMPLETS sur place
et matinée portes ouvertes :

Le mercredi 26 juin de 9h à 12h

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Notre structure est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30 ; elle est fermée le mercredi et les vacances scolaires.

Elle accueille les enfants de 9 mois à 4 ans.



ATELIER PHOTO-ÉCRITURE

DU 18 MARS AU 15 AVRIL 2013 - MAIRIE DE MAULE

Exposition Temporaire

ATELIER PHOTO-ÉCRITURE

DES PHOTOS RÉALISÉES
ET LÉGENDEES
PAR DES PERSONNES
À LA RECHERCHE
D'UN EMPLOI.
UNE EXPÉRIENCE RICHE
D'ENSEIGNEMENTS.

C'est parti à Maule!

Maule

Yvesimer conseil général

CAFÉ SCIENCES

Un CAFÉ SCIENCES à Maule ! Nous connaissons les "Cafés philosophiques" mais nous n'avons pas "goûté" aux Cafés sciences ... Le 19 avril à 20h, deux chercheuses de l'INRA ont répondu à notre proposition et à celle de l'association ACTIONS SCIENCES 78. Elles nous ont expliqué le positionnement actuel de la recherche mathématique et informatique quant à notre alimentation et à son futur. La modélisation des "recettes" de cuisine permet partiellement de prévoir leurs évolutions. Ces modélisations ont aussi comme objectif d'orienter notre alimentation vers sa durabilité (au sens du développement durable). Mais le plus rassurant est que dans toutes ces équations ces chercheuses ont réussi à faire entrer une part de l'humain, de ses "dons" sensoriels et de ses incertitudes. Ces deux chercheuses ont aussi insisté sur la nécessité de faire comprendre à nos enfants que la recherche tant fondamentale qu'appliquée est une nécessité face aux enjeux actuels de l'humanité. Le tout en toute convivialité autour d'une collation salée-sucrée !

Jean Christophe SEGUIER
Pour le Comité du Développement Durable
et le Comité Culturel

Résultats 2012 & Budget 2013

Le budget Primitif 2013 a été adopté le 25 mars dernier à l'unanimité moins 6 abstentions.

L'occasion de revenir sur ce moment très important de la vie de la commune, et de faire un réel bilan sur les finances de Maule.

L'exécution budgétaire 2012 marquée par la chute de plusieurs recettes extérieures

Comme les années précédentes, le vote du budget 2013 a été précédé de l'adoption des comptes de l'année antérieure. Ceci a permis de souligner les résultats de l'année 2012, qui restent bons malgré une chute importante des recettes de fonctionnement en provenance de l'extérieur (Etat, Département, Région ...).

En effet, suite à la crise financière qui a entraîné une diminution des droits de mutation liés aux ventes immobilières, et à une baisse des dotations de l'Etat envers les collectivités locales, notre commune a perdu l'équivalent de 232 000 € de recettes.

Dans le même temps les dépenses de fonctionnement, ont continué à progresser, à la fois pour des raisons mécaniques (salaires de la fonction publique, formule de révision des contrats), et sous l'effet de décisions telles que le recrutement du responsable de police municipale, la mise en place du contrat social de territoire, le recrutement des deux correspondants de médiation (en emplois aidés fortement exonérés de charges, et subventionnés), ou l'ouverture de Planète Jeunes en fin d'année.

Dès lors, les dépenses augmentant plus vite que les recettes, on comprend aisément que l'excédent diminue, d'autant que la commune a décidé en 2012 de ne revaloriser le taux de fiscalité que de 1,7 %, niveau très insuffisant pour compenser les pertes de recettes précitées.

	2008	2009	2010	2011	2012
1/Dépenses de gestion	4 647	4 746	4 865	5 322	5 780
2/ Recettes courantes	5 756	5 511	6 155	6 740	6 967
3/ Epargne de gestion (2-1)	1 109	765	1 290	1 418	1 187

Montants en milliers d'euros, tirés des comptes administratifs 2008 à 2012.

Après ne pas avoir augmenté le taux des impôts en 2011, la commune n'a revalorisé ce taux en 2012 que de 1,7 % pour ne pas pénaliser les Maulois, malgré une chute de recettes extérieures de 232 000 €

Les principaux investissements réalisés en 2012

Les réalisations du programme d'équipement 2012 s'élèvent à 2 995 000 € dont 1 825 000 € de paiements et 1 170 000 € de restes à réaliser qui seront payés en 2013. Le taux de réalisation s'élève à 93 % (81 % l'an dernier).

NB : les restes à réaliser sont des dépenses engagées au 31 décembre, mais non totalement achevées ni payées.

Les principales réalisations de l'année 2012 sont (paiements ou restes à réaliser) :

- enfouissement des réseaux rue du Chemin Neuf :	286 182 €
- école de musique – engagement partiel (hors études) :	222 751 €
- aménagement des entrées de ville (hors études) :	173 874 €
- solde restauration façade nord église (hors études) :	153 208 €
- réfection de voirie rue du Clos Noyon et abords du cimetière :	133 214 €
- réfection rue du Centre et rue du Puits :	116 911 €
- aménagement Planète Jeunes (hors études) :	106 596 €
- rénovation accueil mairie et étanchéité verrière :	74 449 €
- réfection sol sportif gymnase du Radet :	55 735 €
- vidéoprotection (hors étude) :	52 486 €
- réfection couverture du musée :	47 220 €
- réfection chemin des Hauts du Bois de la Garde et chemin du Bel Œil :	27 946 €
- aménagement rue du Bois Henry :	26 309 €
- système de téléphonie sur IP :	23 382 €
- aménagement des parkings face au collège :	21 778 €
- étude gestion des eaux de ruissellement (Montpantin) :	21 193 €
- aménagement rue Alexandre :	20 877 €
- audit énergétique groupe scolaire Coty :	14 352 €
- serveur informatique :	13 358 €
- étude d'impact circulation, rétention d'eau, environnement :	9 867 €

Nouveaux services de 2012

Outre les investissements, plusieurs services ont été mis en place en 2012 :

- le contrat social de territoire, très largement financé par le Conseil général, a permis la mise en place d'actions en faveur des personnes en recherche d'emploi ou des jeunes.

- un nouveau chef de police municipale a été recruté pour structurer le service et contribuer à améliorer la sécurité des Maulois.

- deux correspondants de médiation, très largement financés par le Conseil général dans le cadre du contrat social de territoire, interviennent en soirée pour les conflits de voisinage, les incivilités, ou d'autres actions du même ordre.

- l'accueil de loisirs Planète Jeunes, destiné aux jeunes collégiens, a été inauguré en décembre.

Résultats 2012 & Budget 2013

2013 : nouvelles chutes de recettes et désengagement de l'Etat

Malheureusement, les prévisions de recettes ne sont guère rassurantes pour cette année 2013 : la crise se poursuit et ne laisse pas espérer de progression de nos droits de mutation.

Par ailleurs, les principales dotations de l'Etat ou du Conseil général (mais lui-même subissant une réforme votée par l'Etat), diminuent de nouveau cette année.

Ainsi, après une chute de ressources de 232 000 € en 2012, ce sont encore 114 000 € de recettes en moins pour la commune en 2013.

Ces baisses très importantes viennent bien évidemment diminuer nos marges de manœuvre, et constituent une réelle source de préoccupation pour l'avenir.

Intercommunalité

Nouveauté importante pour 2013 : l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013 de la Communauté de Communes Gally-Mauldre avec 10 autres communes de la vallée de la Mauldre et de la Plaine de Versailles. Notre regroupement intercommunal exerce en lieu et place de la commune plusieurs compétences comme l'instruction des dossiers d'urbanisme, les ordures ménagères, le développement économique, les centres de loisirs, le cinéma, ...

Des transferts importants de dépenses et de recettes ont ainsi été opérés au 1^{er} janvier vers la communauté de communes. La CET notamment (Contribution Economique Territoriale), qui remplace l'ancienne Taxe Professionnelle, est désormais perçue par la communauté de communes, où nous votons son taux.

L'harmonisation de ce taux entre les 11 communes conduit à une légère baisse du taux maulois.

A noter que nous avons voté le premier budget de Gally-Mauldre sans recourir à la fiscalité additionnelle sur les ménages, de façon à ce que la CET mise en commun et la dotation globale de fonctionnement de l'Etat lui permettent de financer ses dépenses sans appel supplémentaire à l'impôt.

Nouveaux services

Principal "nouveau" service de l'année 2013, nous avons inauguré Planète Jeunes le 1^{er} décembre dernier, ce qui signifie que l'impact budgétaire sera surtout sensible cette année.

Planète Jeunes n'est pas entièrement un nouveau service, puisqu'il succède à l'ancien Espace Jeunes, mais outre ses nouveaux locaux chaussée Saint-Vincent, cette structure diffère réellement par son mode de fonctionnement, basé sur l'adhésion et sur l'assiduité obligatoire pendant une partie des heures d'ouverture (elle s'adresse aux jeunes collégiens dans la continuité du centre de loisirs, qui lui s'adresse aux primaires).

L'état d'esprit des jeunes s'en trouve réellement modifié. Ceux-ci sont ainsi plus motivés, ce qui garantit de pouvoir mener des projets dans la durée.

Grâce au contrat social de territoire mis en place en 2012, et largement financé par le Département, nous avons développé de nouveaux services et de nombreuses actions : formation, communication, ateliers, conférences pour ceux qui sont à la recherche d'un emploi.

Grâce à ce contrat, deux correspondants de médiation ont été recrutés fin 2012. Ceux-ci se sont très bien intégrés et effectuent leurs missions avec beaucoup d'efficacité et de conscience professionnelle.

Les investissements programmés en 2013

Conformément à nos prévisions, et grâce à un financement pluriannuel précédemment obtenu, le programme d'investissements 2013 reste soutenu puisqu'il voit la réalisation de nombreux travaux structurants, destinés notamment à continuer et achever ceux initiés en 2011 et 2012 :

• **Achèvement du contrat départemental et du contrat régional**

Ce contrat pluriannuel, qui nous a permis d'obtenir 65% de subventions sur plusieurs opérations, sera achevé à la fin de cette année.

Après l'aménagement de Planète Jeunes, et l'aménagement de deux entrées de ville, seront réalisés cette année l'aménagement d'une nouvelle école de musique (en cours), la réfection du parvis et l'accessibilité de la maison des associations (ancienne mairie), l'aménagement des deux dernières entrées de ville (le long de la Résidence Dauphine (achevé), et rue d'Orléans) et le réaménagement de la chaussée Saint-Vincent et de la Place de la Renaissance.

• **Poursuite des aménagements de sécurité par la RD 45**

Après la mise en sécurité du boulevard Paul Barré en 2012, la commune procèdera à des aménagements sur la 2^{ème} départementale traversant la commune, destinés à améliorer la sécurité des usagers de la route.

• **Groupe scolaire Coty**

Après la réalisation fin 2012 d'un audit énergétique, une mission de programmation est en cours et sera achevée et présentée avant la fin de l'été.

Ces études permettront de déterminer le coût et les modalités techniques et fonctionnelles de la rénovation ou de la reconstruction du groupe scolaire Coty, qui devra être entreprise dans les prochaines années.

• **Urbanisme**

En matière d'urbanisme, après la procédure de révision simplifiée du PLU, en cours d'achèvement, une procédure de modification est menée afin de mettre fin à certaines incohérences.

Les projets de lotissement "Domaine Saint-Jacques" et "Terrasses d'Agnou" se poursuivent également.

Résultats 2012 & Budget 2013

Quelques autres travaux significatifs de 2013 :

- enfouissement des réseaux rue du chemin Neuf (subvention Conseil général, SEY, ERDF et France Télécom)
- restauration d'une 2^{ème} façade de la tour de l'église (travaux fin 2013 et 2014) (subventions DRAC et Conseil général)
- 2^{ème} tranche de vidéoprotection incluant notamment les entrées de ville (fin 2013) (subvention Préfecture)
- Réfection et modification de la cour de récréation de la maternelle Charcot (y compris jeux)
- Travaux d'alignement rue de Mareil pour la sécurité des piétons, principalement des collégiens

Tous les investissements décrits ci-dessus ne constituent bien sûr que les plus significatifs, puisque le programme complet d'investissements 2013 s'élève à 2 125 000 € HT, auxquels il convient d'ajouter 978 000 € HT de travaux débutés fin 2012 et à achever début 2013.

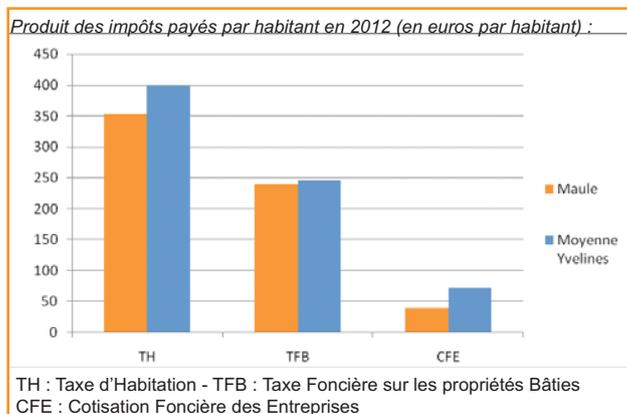
Fiscalité : pas de hausse du taux des impôts locaux

Malgré une chute très préoccupante des recettes de fonctionnement pour la 2^{ème} année consécutive, des nouveaux services mis en œuvre et un programme d'investissement à financer, la municipalité, soucieuse du pouvoir d'achat des Maulois, a décidé de ne pas revaloriser le taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières.

Ainsi, sur les trois dernières années, les taux des impôts locaux n'ont pas augmenté en 2011 et 2013, et n'ont été ajustés très faiblement que de 1,7 % en 2012.

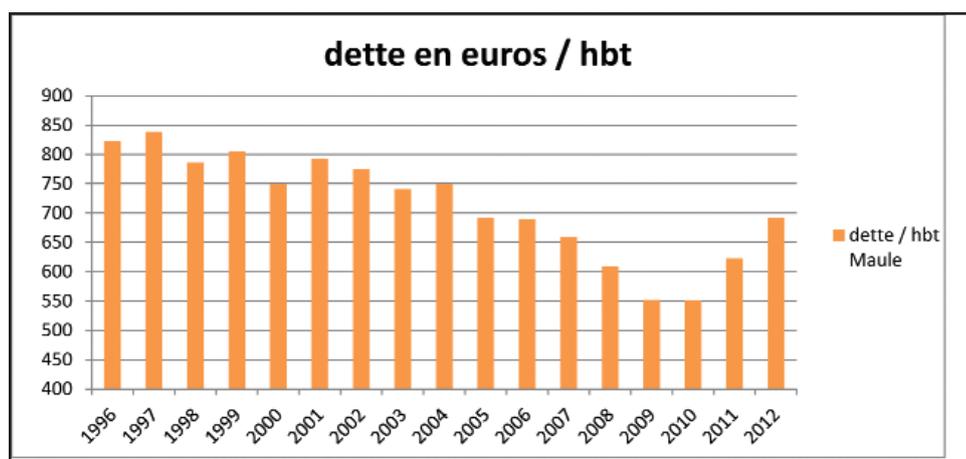
Précision sur l'année 2011 : en apparence, le taux de taxe d'habitation de l'année 2011 semblait plus élevé, puisqu'il est passé de 12,75 % en 2010 à 18,88 % en 2011. Mais en réalité ce taux a été recalculé suite à une réforme votée par l'Etat (disparition de la part départementale de taxe d'habitation), et s'est appliqué sur une base beaucoup plus faible, ce qui en définitive n'a eu aucune incidence sur le niveau payé par chaque habitant : seul le mode de calcul a changé. Les deux taux ne sont donc pas comparables en tant que tels.

Par ailleurs, les fiches financières éditées par les services fiscaux montrent que la fiscalité payée par les Maulois se situe en dessous de la moyenne des Yvelines des communes de la même strate démographique (ville de 5 000 à 10 000 habitants



L'endettement 2013 : dernière année plus soutenue avant une pause

On constate que l'endettement effectif de 2012 est très inférieur à la période 1996 – 2004. Malgré une politique d'investissements dynamiques, la commune de Maule a déjà connu des niveaux d'endettement supérieurs, comme le montre le graphique ci-dessous.



Une inversion de tendance s'est produite entre 2002 et 2008, période de ralentissement important des investissements communaux. Cette période de désendettement a permis à la commune de reconstituer une capacité d'endettement, utilisée pour financer le programme d'investissement actuel destiné au maintien en bon état du patrimoine (voirie, bâtiments, éclairage public, sécurité ...) et aux aménagements nouveaux.

Cette reprise de l'endettement était parfaitement anticipée. Notre endettement est par ailleurs inférieur aux prévisions de la prospective financière présentée chaque année en Conseil Municipal.

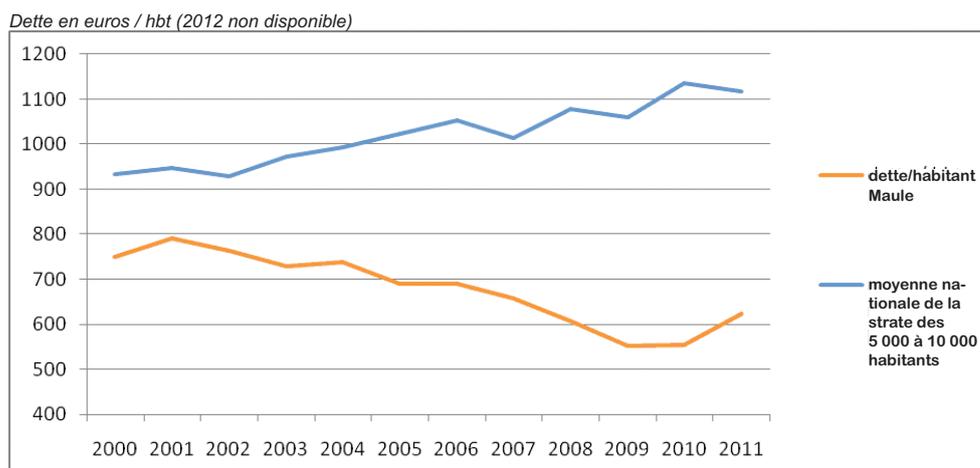
Résultats 2012 & Budget 2013

A cet égard, 2013 constitue la dernière année d'un cycle de reprise de l'endettement, destiné à financer un programme d'investissements conséquent et nécessaire pour maintenir le patrimoine en bon état. 2014 ne s'inscrit pas dans cette dynamique et marquera assurément une pause nette dans les investissements, ainsi qu'une pause dans l'endettement qui restera ainsi contenu.

Par ailleurs, la commune de Maule n'a aucun emprunt dit toxique, sa dette est très majoritairement à taux fixe, plus sûr.

Enfin, comparons l'endettement de Maule à la moyenne de la même strate démographique (seule comparaison pertinente, l'endettement d'un village de 500 habitants ne pouvant en aucun cas être rapproché de celui d'une ville de 6 000 habitants comme la nôtre) :

Le site très officiel de l'Etat "collectivites-locales.gouv.fr" montre clairement que la dette de Maule se situe très en deçà de la moyenne nationale de la strate démographique "5 000 – 10 000 habitants".



Face à la crise, toujours fidèles à nos engagements pour les Maulois

En 2013, malgré la crise qui continue de pénaliser notre commune, et malgré un nouveau désengagement de l'Etat, Maule garde le cap :

- Aucune augmentation du taux des impôts locaux, ni pour la commune, ni au niveau de la communauté de communes Gally-Mauldre
- Maintien voire amélioration des services à la population
- Pour améliorer le quotidien des Maulois, poursuite du programme d'investissements soutenu, conformément à nos engagements, et maîtrise de leur financement
- Dette par habitant contenue et inférieure à la moyenne nationale de la strate des communes de 5 000 à 10 000 habitants
- Impôts communaux payés par habitant inférieurs aux moyennes de la strate des communes de 5 000 à 10 000 habitants de notre département

Maule se mobilise et agit pour améliorer la vie de chacun d'entre nous.



Alain BARANGER
Conseiller Municipal
délégué aux finances



Laurent RICHARD
Maire
Conseiller général des Yvelines

Tribune Libre

Groupe "Mieux Vivre à Maule"

Explication de vote concernant le budget primitif 2013 au Conseil Municipal du lundi 25 mars 2013.

Un budget 2013 communal et ... intercommunal

"Cette année, la présentation et l'analyse du Budget Primitif 2013 s'effectuent dans un contexte particulier : celui de la création, le 1^{er} janvier dernier, de la Communauté de communes Gally-Mauldre.

Comme Monsieur le Maire l'a expliqué, avec cette mise en place, des compétences ont été transférées de la commune vers la Communauté de communes qui impactent de façon significative le budget communal.

Aussi, cette nouvelle entité territoriale nous oblige désormais à examiner le budget primitif et ses conséquences fiscales sans perdre de vue le budget primitif de la Communauté de communes et ses propres conséquences fiscales. Et inversement, bien entendu.

Face à cette nouvelle situation, la liste Mieux Vivre à Maule entend mettre l'accent sur 2 points.

Le premier point concerne l'évaluation des recettes et des charges transférées à la Communauté de communes.

Bien conscients de la difficulté de l'exercice, nous attirons néanmoins l'attention sur la grande importance que revêt cette évaluation afin de ne pas dégrader mécaniquement notre budget pour les prochaines années.

Aujourd'hui, l'évaluation prévisionnelle conduit à 514 100 € de charges transférées et à 639 600 € de recettes transférées, ce qui donne un déficit de recettes de 125 500 € pour le budget communal; déficit qui doit nous être compensé à l'euro près. A partir de 2014, cette compensation sera intégrée chaque année dans le budget communal ; le montant étant figé pour les années suivantes.

Aussi, les travaux que mènera, cette année, la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) pour évaluer le montant définitif de cette compensation sont très importants pour la santé financière de notre commune.

C'est pour cela que nous demandons à Monsieur le Maire de tenir informé, très régulièrement, le Conseil municipal des travaux de la CLECT pour Maule, et de présenter dans le détail les évaluations effectuées.

Le second point concerne la pression fiscale pour les Maulois.

Nous sommes heureux de constater que vous écrivez, pour la première fois, dans la note de synthèse que « la situation financière de nombre de nos concitoyens est difficile ». C'est un point que nous avons régulièrement mis en avant ces dernières années afin de limiter la pression fiscale à sa juste mesure, sans être pour autant entendu. Ce fut notamment le cas en 2010 avec une hausse de 9,5 % des taxes locales.

Pour 2013, vous proposez de ne pas revaloriser le taux des taxes, et nous nous en réjouissons.

Mais, cela doit être tempéré.

Cette stabilité des taux ne doit pas nous faire oublier que, depuis le début de votre mandat, la pression fiscale a augmenté en moyenne de + 3 % par an, ce qui est supérieur à celle retenue dans la prospective financière (à l'inverse de ce qui est annoncé dans la note de synthèse); à savoir + 2 %. Et, à cette hausse, il faut ajouter l'évolution des bases d'imposition de + 1,8 % par an. Au total, la pression fiscale a donc augmenté de près de 5 % en moyenne par an, alors que l'inflation n'a progressé que de + 1,7 % ; ce qui montre clairement une forte dégradation du pouvoir d'achat pour la population mauloise en difficulté.

Deux enseignements sont à tirer de ces propos.

Le premier enseignement est que cela montre qu'à l'avenir la préparation du budget communal ne pourra pas se faire indépendamment de celle du budget intercommunal, au risque de voir les différentes pressions fiscales se cumuler l'une à l'autre, et ainsi aggraver fortement la situation financière des Maulois les plus en difficulté.

Le second enseignement est qu'il faut rappeler que le revenu médian par ménage de l'ensemble des communes de Gally-Mauldre, à l'exception de Maule, se situe dans les 200 premières communes de France (5 communes sont même dans les 20 premières); Maule n'étant qu'à la 1 209^{ème} place. En clair, à l'avenir, la hausse fiscale qui pourrait être fixée par la Communauté de communes sera donc nettement plus pénalisante pour la population mauloise que pour les autres, et notamment par rapport à celle de Saint Nom la Bretèche qui occupe la 1^{ère} place dans ce classement.

Enfin, nous souhaitons terminer notre intervention en saluant l'effort réalisé par les associations dont, pour la majorité d'entre elles, la subvention diminue".

Robert SADOU, Nadine MORISSON, Alain PALADE, Marilyn RYBAK,
Conseillers municipaux "Mieux Vivre à Maule"

Tribune Libre

Groupe "Liste Républicaine de Progrès"

Budget 2013 : Dans sa tribune libre, le groupe "Mieux Vivre à Maule" a souhaité attirer l'attention sur trois points :

➤ Le premier concerne la création de la Communauté de Communes Gally–Mauldre au 1^{er} janvier 2013, et ses conséquences financières. En effet, des transferts importants de charges et recettes ont été opérés, et une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, la CLECT, va être chargée de vérifier cette évaluation.

Bien évidemment, nous partageons le point de vue de Mieux Vivre à Maule sur l'importance que revêt cette évaluation, et nous serons bien sûr extrêmement vigilants sur son exactitude et son équité. Il s'agit là d'un point essentiel sur lequel le Maire, Laurent RICHARD (1^{er} Vice-président de Gally-Mauldre et qui siège notamment à la CLECT) a déjà fortement insisté lors des Conseils Communautaires. Soyez donc certains qu'il sera particulièrement vigilant sur cette question.

➤ Le second point soulevé concerne la fiscalité.

La municipalité est évidemment consciente depuis plusieurs années des difficultés financières que peuvent rencontrer nos concitoyens, sans pour autant qu'il soit nécessaire de vérifier si cette phrase est écrite dans les notes de synthèse.

Ainsi, sur les trois dernières années 2011–2013, le taux des impôts locaux est resté inchangé 2 fois (2011 et 2013), et n'a évolué que de 1,7 % en 2012, ce qui est largement inférieur aux pertes de recettes extérieures auxquelles nous avons dû faire face sur la même période et aux augmentations de coûts que l'inflation nous a imposé sur nos achats même si elle a été faible sur ces 3 années. C'est une gestion très rigoureuse des dépenses de fonctionnement qui a permis d'assurer cette stabilité fiscale pour les Maulois.

A cela s'ajoute la généralisation en 2010 du quotient familial pour tous les tarifs municipaux (cantine, garderie, centre de loisirs), avec de nouvelles tranches plus basses pour les familles aux revenus les plus modestes.

Il est vrai qu'en 2010, la fiscalité avait exceptionnellement été revalorisée de manière plus soutenue, ceci étant devenu absolument nécessaire suite à des pertes de ressources brutales et trop importantes, qui mettaient en péril la santé financière de la commune.

Notre prospective financière pluriannuelle, a été présentée pour la première fois en Conseil Municipal du 23 juin 2010, et, depuis lors, a été réactualisée chaque année au Conseil de juin. En juin 2010, la municipalité basait ses hypothèses d'évolution budgétaire sur une revalorisation du taux des impôts locaux de 2% chaque année à partir de 2011.

Or, en 2011 et 2013, les taux n'ont pas été revalorisés. En 2012, les taux n'ont évolué que de 1,7 % seulement. Donc, depuis la première prospective financière à long terme, les taux n'ont pas été revalorisés de 2 % par an, mais seulement de 1,7 % divisé par 3, **c'est-à-dire 0,57 % par an depuis 2011 sur 3 ans.**

Nous sommes largement en dessous de la prospective financière, et je peux vous assurer que si nous avons dû compenser par les impôts toutes les pertes de recettes extérieures subies depuis plusieurs années à cause de la crise ou du désengagement de l'Etat, le pouvoir d'achat des Maulois aurait bien davantage diminué ce que nous avons voulu éviter au maximum en maintenant nos impôts au plus bas.

Ces pertes de recettes ont été en très grande partie compensées par des économies et des arbitrages stricts sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement, ce qui s'avère particulièrement difficile lorsqu'on est résolu à maintenir le niveau de service et d'équipement qui nous est nécessaire à tous à divers titres.

➤ Enfin, dernier point soulevé par "Mieux Vivre à Maule", les subventions aux Associations.

Nous saluons à notre tour toutes les associations mauloises, pour leur dynamisme et le rôle important à nos yeux qu'elles jouent pour notre "bien vivre" à Maule. C'est pourquoi, comme chacun sait, nous les aidons et continuerons de les encourager au mieux de nos possibilités.

Nous avons demandé cette année aux associations de participer aux efforts collectifs de maîtrise des dépenses, en diminuant symboliquement les subventions de 4 % (ce qui au demeurant reste un impact faible pour chacune d'elle mais les petits ruisseaux font les grandes rivières). Nous les remercions particulièrement pour leur adhésion à cet effort demandé et pour la compréhension et la solidarité dont elles font preuve et qu'elles nous ont témoignées.

Cet effort demandé ne s'applique pas aux associations à caractère social ou caritatif, dont la subvention est maintenue voire augmentée en cas de besoins nouveaux.

Pour la "Liste Républicaine de Progrès"

Alain BARANGER

Conseiller Municipal délégué aux finances

Emploi



Pour entretiens, formalités administratives et consultations Internet se référer aux horaires établis.

Pour de plus amples renseignements, contactez

**Armelle MANTRAND
Marie-Christine LAÏS**

Tél.: 01 30 90 86 25

AULNAY : 01 30 90 85 40

BAZEMONT : 01 30 90 83 14

MAREIL : 01 30 90 71 66

POINT-EMPLOI.ADEVM@WANADOO.FR

■ **Des saisonniers H/F.** Capacité à travailler en équipe, poste de travail en extérieur. Contrat durée minimum d'un mois et demi.

Être véhiculé pour se rendre sur le lieu de travail.

CDD temps plein de mai à octobre 2013 - Week-end travaillé.

■ **Deux agents polyvalents H/F.** Vous êtes en charge de l'entretien général des bâtiments de la commune : classes, réfectoire, garderie et mairie.

Vous participez au service de restauration scolaire et à la surveillance des enfants dans la cour de récréation.

Contrat aidé. Être véhiculé pour se rendre sur le lieu de travail.

CDD 23h/Hebdo à compter du 29 août 2013.

■ **Un agent spécialisé des écoles maternelles H/F.** Aider les enfants dans la réalisation des actes de la vie quotidienne. Mener les activités en collaboration avec l'enseignant. Participation aux temps périscolaire et extrascolaire. Encadrer les enfants au cours des repas. Aménagement et entretien des locaux.

CAP Petite Enfance exigé. Contrat aidé.

Être véhiculé pour se rendre sur le lieu de travail.

Poste en CDD de 6 mois renouvelable - 26H/45 Hebdo.

À pourvoir au 02 septembre 2013.

■ **Un serveur H/F.** Accueil des clients, prise de commandes, mise en place de la salle, service en salle et entretien du lieu de travail. Être véhiculé.

CDI - 35H/Hebdo.

■ **Un serveur H/F en extra.** Accueil des clients, prise de commandes, mise en place de la salle, service en salle et entretien du lieu de travail. Être véhiculé.

Travail le soir et le week end.

■ **Deux serveurs saisonniers H/F en extra.**

Accueil des clients, prise de commandes, mise en place de la salle, service en salle et entretien du lieu de travail.

Être véhiculé. Étudiants bienvenus.

CDD de 25 à 30H/Hebdo. À pourvoir de mi-juin à fin août.

■ **Un garde-malade H/F impérativement véhiculé.**

Vous vous occupez d'une dame atteinte de la maladie de Parkinson. Vous l'aidez dans ses déplacements et dans les gestes du quotidien.

Horaires fonction de la disponibilité de la personne.

CDD du 15 juillet au 15 août 2013 - 15H/Hebdo du lundi au vendredi.

OFFRES D'EMPLOI

OFFRES D'EMPLOI

JOBS D'ÉTÉ
Jeunes cherchent Jobs d'été

...
**Si vous avez un Job
a leur proposer
contactez-nous.**

FERMETURE

du bureau de l'emploi
du vendredi 3 mai au soir
au dimanche 12 mai 2013

RÉOUVERTURE :

lundi 13 mai à 9 heures

DEMANDES D'EMPLOI

3 Comptables

recherchent des postes à temps plein ou à temps partiel.

Compétences : saisie, établissement des bulletins de paies, déclarations fiscales et sociales, situations jusqu'au bilan.

8 A.T.S.E.M.

souhaiteraient occuper un poste en crèches ou en écoles.

5 Secrétaires

assistantes polyvalentes désirent un emploi à temps plein ou à temps partiel.

... **Agents d'entretien polyvalents**
recherchent un travail en centre hospitalier ou dans des communes.

Environnement

TRAVAUX DE JARDINAGE

Pour le bien-être de tous, nous vous rappelons quelques règles régissant l'usage d'outils ou appareils bruyants ainsi que le brûlage des déchets : Les travaux "momentanés" (rénovation, bricolage, jardinage ...) réalisés à l'aide d'outils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies ... ne peuvent être effectués que :

- o **LES JOURS OUVRABLES**
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- o **LES SAMEDIS**
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- o **LES DIMANCHES OU JOURS FÉRIÉS**
de 10h à 12h

Le brûlage des déchets verts n'est autorisé que de jour. Il doit faire l'objet d'une surveillance permanente et n'engendrer aucune fumée susceptible de nuire à la santé et à la tranquillité du voisinage. D'avril à novembre un ramassage hebdomadaire des herbes et feuilles est assuré tous les lundis. Il est rigoureusement interdit, sous peine de poursuites (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental) de brûler les ordures ménagères, plastiques ou pneus.

BALAYAGE DE LA VOIRIE

Mardi 7 mai

Secteur A : Beulle, Chemin Neuf, Clos Noyon, Mareil, Saint-Vincent, Agnou, Derrière le Parc, Paul Barré, Fossés, Château, Clairefontaine, Orchidées, Orléans, Ponceau, Emile Réaux, Sancy, Tour, Verger, Vert, Albert Camus, Coteau Fleuri, Coteau Saint-Jacques, Radet, Val Durand, Gré, Grillons.

Mercredi 15 mai

Secteur B : Alexandre, Bellevue, Bergerie, Victoria May, Pain Perdu, Saint-André, Saint-Charles, Bois, Centre, Jean Jaurès, Grande Rue, Lenoir, Pasteur, Puits, Roses, Croix Jean de Maule, Bazemont, Alouettes, Dalhias, Ferme, Cytises, Herbeville, Poissy.

Mercredi 22 mai

Secteur C : Buat (partie basse), Flaville, Fossés, Galliens, Maréchaux, Chemin Neuf, Parisis, Plat d'Étain, Quincampoix, Renaissance, Saint-Martin, Saint-Vincent, Maurice Berteaux, Saint-Jacques, Parc du Château, Bourgogne, Mérovingiens, Moussets, Pousse Motte, Pré Rollet, Jacques Prévert, Vert, Bardelle, Presbytère, Victor Aubert, Billettes, Cour des Confidences, Ruelle aux Moines, Pressoir, Saint-Nicolas, Samson, Traversière.

Sous réserve que l'état du stationnement le jour de l'intervention permette l'accès au véhicule de nettoyage.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La prochaine distribution des sacs "déchets verts"

(2 paquets de 40 sacs par foyer pour l'année)

aura lieu aux

ATELIERS MUNICIPAUX

(rue du Clos Noyon) :

MERCREDI 5 JUIN - SAMEDI 8 JUIN

de 9h à 11h30 et de 15h à 17h

ATTENTION, dernière distribution

courant septembre.



DÉCHÈTERIE D'ÉPÔNE

Route de Nézel - Lieu dit "Les Beurrons"
78680 ÉPÔNE

Horaires d'ouverture d'été

(1^{er} avril au 30 septembre) :

Lundi de 14h à 19h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vendredi de 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Dimanche de 9h à 12h

Ouverture les jours fériés sauf le 1^{er} mai

Modalités d'accès :

Pour votre première visite, vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule que vous présenterez au gardien. Celui-ci vous remettra une carte qui lui permettra un contrôle rapide lors de votre prochaine visite.

L'accès à cette déchèterie est **GRATUIT** pour les particuliers, dans la limite de 1m³ par semaine et payant pour les artisans, commerçants et administrations.

Pour toute information :

SMIRTOM (Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) ☎ 01.34.66.18.40

Culture

MUSÉE VICTOR AUBERT



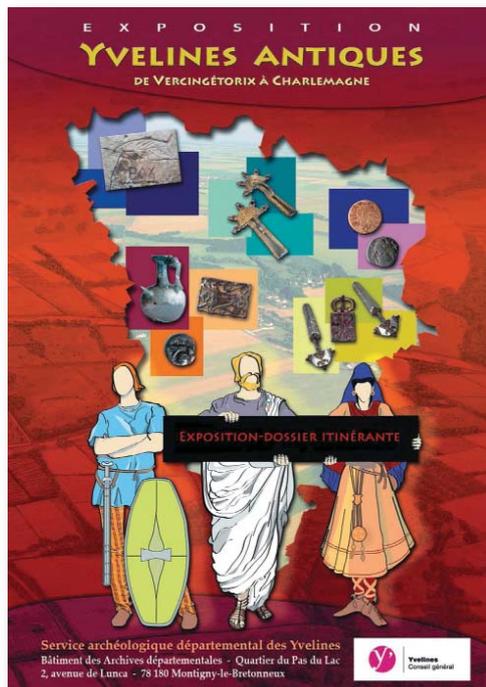
Musée de France

Préhistoire, histoire, arts
et traditions populaires

Venez découvrir votre musée
dans l'ambiance si particulière de



Au cours de cette nuit, nous vous présenterons une exposition réalisée par le Service archéologique départemental



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**La Bibliothèque sera fermée
le mercredi 8 mai toute la journée
et le week-end de Pentecôte
(samedi 18 et lundi 20 mai)**

Ouverture le lundi de 14h30 à 17h,
le mercredi de 10h30 à 12h30
et de 14h30 à 17h
et le samedi de 10h30 à 12h et de 14h30 à 17h.



Comment les Gaulois, Romains, Mérovingiens et Carolingiens vivaient-ils dans les Yvelines ?

Ce sont les fouilles archéologiques effectuées dans les sites les plus importants de notre département qui nous l'apprennent.

**En mai, le musée sera ouvert de 15h à 18h
chaque mercredi (sauf le 1^{er} mai,) et les 4 et 5 mai.**

Entrée libre - ☎ 01.30.90.61.49

EXPOSITIONS

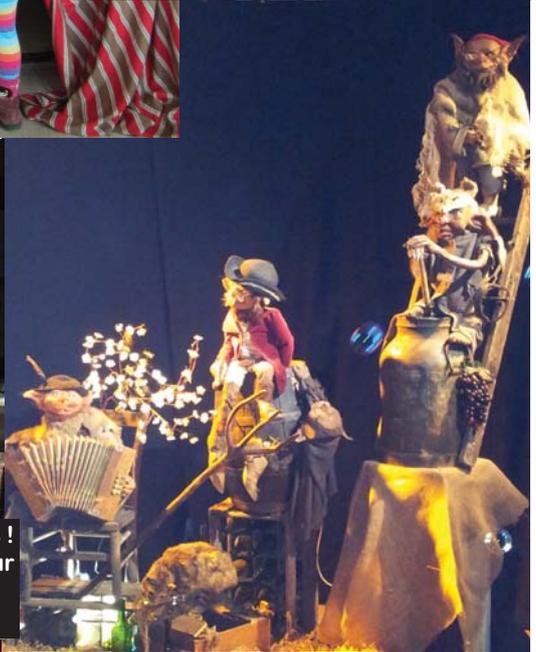


MAULE
EXPO PHOTOS VIDEOS

**SALLE DU PRIEURÉ
1er & 2eme W.E. de Juin**

Samedi 1er & 8 juin ENTREE GRATUITE
Dimanche 2 & 9 juin
Mercredi 5 juin
De 10h à 12h et de 14h30 à 18h
espace culturel du prieuré 24 Rue Quincampoix

Les Printanières, rétrospective



Notre week-end, "La magie des marionnettes", a été un véritable succès ! Plus de 1 000 personnes se sont retrouvées les samedi et dimanche autour de l'exposition, des diverses animations et spectacles. De là à une seconde édition, il n'y a qu'un "fil" ! Merci à tous.



Sortir à Maule

REPRISE

Théâtre à Maule
 Vendredi 24/05/2013 à 21h
 Samedi 25/05/2013 à 21h
 Dimanche 26/05/2013 à 16h



REPRISE
FROU-FROU-LES-BAINS
 Comédie théâtro-musicale de Patrick Haudeccour

Salle des fêtes
 Réservations
 06 63 18 97 23 / 06 30 42 84 67
 Adultes : 10€ / Enfants : 5€

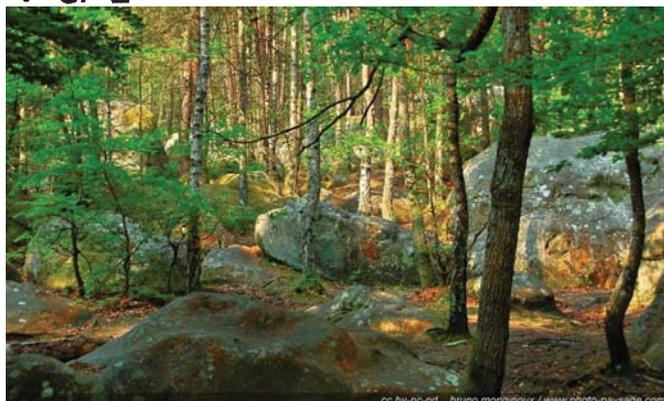
Les Mascarilles

Saison 2012-2013

A NOTER SUR VOS AGENDAS ...



SAMEDI 8 JUIN
 Une journée à Fontainebleau,
 son château et sa forêt.



RÉTROSPECTIVE

C'est le samedi 23 mars qu'à eu lieu, à Maule, **LA JOURNÉE PORTE OUVERTE DU LYCÉE LE BUAT**. Tout au long de la journée les professeurs et formateurs ont pu décrire les différentes formations allant de la 4^{ème} au BTS des deux principaux secteurs qui sont les animaux de compagnie et les services à la personne.

L'accueil et les visites ont été effectués par les premières années de BTS technico-commercial animaux d'élevage et de compagnie.

Au cours de cette journée, différents stands et animations ont été mis en place tels que le stand d'exposition de photos des terminal TCVA (technico commerciale vente d'animaux), une démonstration de salsa avec les internes, dirigée par Corinne, la surveillante de nuit, ainsi qu'un stand dédié au anciens élèves : "Que sont-ils devenus ?".

Un pot fut également organisé pour les personnalités du département des Yvelines qui ont pu constater les avancements des travaux du nouvel internat qui sera ouvert aux élèves à la rentrée prochaine.



Sortir à Maule

GUINGUETTE

AU BORD

DE LA MAULDRE

Avec l'orchestre
Michel SAINT-LEGER

VENDREDI 21 JUIN
à partir de 19h
Place des Fêtes

Bar &
Restauration sur place

Stands de jeux
pour les petits
et les grands



Fête de la
MUSIQUE

Maule environnement



La cinquième matinée Eco citoyenne du 20 avril 2013 fut un grand succès grâce à la participation de plus de 100 personnes et à l'investissement de quatre professeurs de l'école Charcot, du collège le Mauldre et du lycée du Buat.

Cette matinée proposée par le comité du développement durable de Maule et dédiée à la nature a permis de rendre significative notre intercommunalité avec Herbeville.

Les habitants de notre intercommunalité étaient invités à parcourir la distance aller et retour de 8 km de Maule à Herbeville.

Il ne s'agissait pas uniquement d'une marche : à l'accueil salle des fêtes de Maule à 9h, les enfants de l'école Charcot expliquaient aux promeneurs, le circuit les modalités de confection des mandalas (dans le cadre de la découverte d'une modalité de **LAND ART**) et remettaient une carte.

Au niveau de Mareil-sur-Mauldre les **ECOGARDES** donnaient des explications sur la faune locale et proposaient un quizz.

A Herbeville le professeur du collège et les jeunes gens de sa classe réalisaient des **mandalas** d'une grande qualité.

Pendant ce temps à Maule les enfants de l'école Charcot organisaient une **exposition sur le principe du traitement de l'eau** et réalisaient eux aussi des mandalas sur la pelouse devant l'entrée de la salle des fêtes.

En même temps les lycéennes du Buat et leurs professeurs réalisaient un **atelier RECUP'ART**. L'Association des Buveurs Amateurs de bière de Maule (ABAM) installait ses **matériels de fabrication de bière**, l'association Protection des Sites de Maule et de la Vallée de la Mauldre avait dès 8h mis en place une **exposition sur l'eau**.

Après une matinée de marche et d'échanges entre tous, les participants se sont retrouvés dans le hall de la salle des fêtes pour discuter sur les expositions réalisées et regarder les photos réalisées lors de cette matinée.

Tous ont pu admirer les réalisations éphémères des mandalas et partager qui des jus de fruit bio et issus de notre région, qui des bières locales proposées par l'ABAM. Les maires des deux communes ont ensuite remis les **diplômes de "Jeune Ecocitoyen"** à tous les enfants qui ont montré leur attachement à la préservation et à l'embellissement de la nature autour de Maule.

Jean-Christophe SEGUIER

Pour le Comité Environnement Développement Durable



Maule environnement



Enfance et Jeunesse

Inscriptions pour les vacances d'été (8 juillet au 2 septembre)

☞ Pour les Maulois et les Bazemontais :
du 6 mai au 10 juin

☞ Pour les extra-muros :
du 27 mai au 10 juin



PERMANENCES ADMINISTRATIVES :

Pour tous renseignements, contactez
Florent MANCUSO et Gaëlle MOUCHARD
au Centre de Loisirs - ☎ 01.30.90.80.79
centre-loisirs@maule.fr
54, Chemin de la Cressonnière - 78580 MAULE

Hors vacances scolaires :

Les lundis et mardis de 9h à 19h.

Les mercredis : de 17h à 19h

Pendant les vacances scolaires:

Du lundi au vendredi de 17h à 19h

SÉJOURS* :

Du 8 au 12 juillet à Lathus (86) :

Séjour "Multiactivités" pour les 10-12 ans

(Vélo tout terrain, voile, canoë, kayak, tir à l'arc, escalade et spéléologie suivant la météo).

Du 29 au 2 août à Ecois (27) :

Séjour "Ecocircus" pour les 8-10 ans (sensibiliser à l'écocitoyenneté, ateliers percussions et cirque)

*Sous réserve d'acceptation par la communauté de commune Gally Mauldre.

Pour les détails et les tarifs, n'hésitez pas à consulter la direction. Pour valider votre inscription, un chèque d'acompte vous sera demandé au moment de la réservation. Nous vous remercions de votre compréhension.

RÉTROSPECTIVE VACANCES D'HIVER AU CENTRE DE LOISIRS

Semaine du 4 au 8 mars :
"Faites la lumière sur l'ombre
et ses mystères..."



Semaine du 11 au 15 mars :
"Mais qui en veut à Blanche ?"



ACTU... Notez bien notre numéro de téléphone : 01.30.90.04.65
 Retrouvez le programme complet de Mai et Juin sur www.maule.fr/rubrique_jeunesse
 Séjour multi activités du 8 au 12 juillet à Lathus
 Planète Jeunes sera ouvert cet été du 8 Juillet au 2 septembre inclus (**Attention fermeture annuelle du 5 au 17 août**)

les activités de mai et juin

- Grands Jeux
- Stop motion
- Tournoi de poker
- Ultimate
- Bricolage
- Customisation de T-shirts
- Atelier Pâtisserie...

(Programme complet sur www.maule.fr)

soirée

Vendredi 7 Juin
CINE-CLUB : Les années 90 : The Truman Show



Samedi 22 Juin
SORTIE PISCINE



QUI SOMMES NOUS ?
 Une équipe d'animation motivée composée d'une directrice et d'un animateur :
 Julia COUR et Vincent DIEZ

OÙ SOMMES NOUS ?
 Dans un lieu tout neuf, à côté de la caserne des pompiers : Planète Jeunes
 Chaussee Saint Vincent 78580 MAULE

QUAND PEUT-ON VENIR ?
 PERIODE SCOLAIRE : Mercredi, vendredi, samedi
 VACANCES : Du lundi au vendredi
 RETROUVEZ TOUS LES HORAIRES SUR www.maule.fr

Inscriptions vacances d'été

SÉJOUR MULTI-ACTIVITÉS À LATHUS
 DU 8 AU 12 JUILLET

Equitation, Escalade, Kayak, spéléologie, Tir à l'arc, voile, VTT
 16 places (priorité aux adhérents de Planète Jeunes)

Renseignez vous sur les tarifs et le trousseau auprès de Julia

INSCRIPTIONS : du 27 mai au 22 juin

LE PROGRAMME DES VACANCES D'ÉTÉ
SERA DISPONIBLE DEBUT JUIN SUR

www.maule.fr

INSCRIPTIONS : du 27 mai au 22 juin

QUE FAIT-ON À PLANÈTE JEUNES ?
 Des activités funs et variées !
 C'est le lieu idéal pour rencontrer les copains, écouter de la musique, créer, faire du sport, se relaxer, partir en balade, jouer, cuisiner, aller au théâtre, au cinéma...

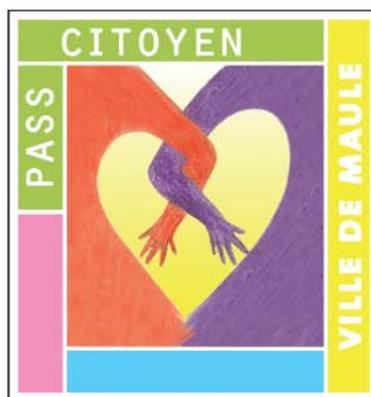
COMMENT S'INSCRIRE ?
 Retrouvez les modalités d'inscription, le projet pédagogique et les tarifs sur www.maule.fr
 Renseignements et réservations :
planetejeunes@maule.fr

Dans le Maule Contacts précédent, nous vous présentions l'ensemble des créations réalisées dans le cadre du concours logo Pass Citoyen par les jeunes de l'association LES BEAUX ARTS de Maule, avec l'aide de leur professeur Mme Deschamps que nous remercions ici chaleureusement, et ceux aussi très motivés et enthousiastes de PLANÈTE JEUNES.

Vous avez pu ainsi découvrir les deux projets sélectionnés par un jury composé d'intervenants de la mairie et du Conseil Général des Yvelines, projets qui nous ont inspiré le logotype officiel PASS CITOYEN que nous vous présentons aujourd'hui.

Le logo rassemble les deux idées fortes véhiculées par les dessins des deux lauréates :

- les bras enlacés qui symbolisent la solidarité et l'accompagnement,
- et le cœur qui représente l'envie d'agir, l'enthousiasme et la générosité.



Lors de la « Rencontre des Créateurs » du 10 avril, autour d'un petit goûter dans les locaux de Planète Jeunes, nous avons remis des prix aux participants : 5 places de cinéma pour chacune des deux lauréates, et un cœur-cadeau sur le livret Pass Citoyen accompagné d'un

poster-souvenir pour tous les jeunes créateurs.

Ce moment de convivialité nous a permis de constater à quel point les jeunes étaient motivés pour s'engager dans des actions au sein du futur dispositif Pass Citoyen.

Si comme eux, vous êtes intéressés par cette démarche et avez envie de vous joindre à nous, rendez-vous en juin pour découvrir les actions qui démarreront cet été.

D'ici-là, si vous souhaitez vous renseigner sur ce dispositif et vous inscrire, contactez Hana Cathala à la mairie de Maule :

01 30 90 49 00 - hcathala@maule.fr





Le Pass Citoyen, qu'est-ce que c'est ?

C'est un dispositif mis en place par la mairie de Maule et le Conseil Général des Yvelines permettant aux jeunes Maulois de 12 à 18 ans de s'engager dans des actions au bénéfice de la communauté telles que la protection et la valorisation de l'environnement et de l'espace public, l'aide à la personne, le soutien aux associations et aux services publics.

Les jeunes qui souhaitent s'impliquer dans ces actions et s'inscrire — avec l'autorisation de leurs parents — recevront un pass qui leur permettra de cumuler des points — symbolisés par des cœurs — donnant droit à une contrepartie.

Le livret Pass Citoyen sera disponible dès le mois de juin prochain.



Sport

GOLF

MAI 2013

La compétition à visée caritative, que nous avons organisée le 25 mars dernier au Golf de Guerville, en collaboration avec le "Lions club" de Maule, s'est déroulée dans la bonne humeur et dans la fraîcheur du matin, mais sous le soleil... Un repas a ensuite été servi aux 40 participants avant l'annonce des résultats et la remise des prix.

Une belle journée à ne pas manquer est au programme le **21 mai**, sur le célèbre et superbe parcours du "**Golf Parc**" de **Robert Hersant** où nous organisons une partie amicale ; un repas sera ensuite servi sur place au restaurant du Golf.

Informations détaillées et inscriptions sur notre site : agmaule.com

Pour tout renseignement :

D. Charbonnier ☎ 01.30.90.69.31

A. Boucheron ☎ 01.30.90.67.99

J.L. Lapointe ☎ 01.30.90.91.07



TOUR DES YVELINES

Le Tour des Yvelines sera organisé les 25 et 26 mai par le Comité Départemental de Cyclisme des Yvelines.

3 étapes sont au programme :

- Samedi 25 mai matin : contre la montre par équipe à Gambais

- Samedi 25 mai après-midi : 10 tours d'un circuit de 11 km : Maule (haut du buat) - Jumeauville -Andelu – Maule

- Dimanche 26 mai : étape en ligne de 130 Km ; arrivée à Maule dans la côte de Beulle prévue en fin de matinée

Tous les détails sur : <http://cdc78ffc.free.fr/tcy2013.php>



**26 mai 2013
FÊTE DU VÉLO
en famille**



Circuit Routier



30 Km – 2H

Maule - Andelu - Marcq - Auteuil - Boissy - Garancières
Villiers-le-Mahieu - Thoiry – Maule

Départ à 9h Salle des fêtes

Circuit VTT



8 km dans la vallée de la Mauldre

Circuit tracé

Départ à 9h Salle des fêtes

Initiation BMX



Salle des Fêtes

Encadré par un Brevet d'Etat



Informations générales

MESSES ET CÉLÉBRATIONS

MAI	Samedi 18h30	Dimanche 9h30	Dimanche 11h15
4 et 5	Herbeville	10h30 Maule*	
9 Ascension	10h30 Mareil-sur-Mauldre Thiverval-Grignon Crespières*		
11 et 12	Bazemont	Thiverval	Crespières*
18 et 19 Pentecôte	Feucherolles Thiverval-Grignon	Aulnay-sur-Mauldre Thiverval-Grignon	Beynes*
25 et 26	Montainville	Davron 9h à Maule : CP	Les Alluets-le-Roi

* Partage d'évangile pour les enfants de l'éveil à la foi.
CP : Messe de la communauté portugaise

CHEZ NOS VOISINS DE L'INTERCO

DIMANCHE 19 MAI 2013

Venez courir pour
ELA
Écologie, Liberté, Action

5 et 10 km

La Crespiéroise
Course à pied

Course 5 & 10 km 9h30 Ⓢ 5 km : 6 € - 10 km : 8,5 €
Course enfant 11h15 Ⓢ Course enfant : 1 €
(petit parcours dans le village) | 1 € reversé à ELA pour chaque inscription

Inscription sur place à partir de 8h30
Place de la Mairie - CRESPIÈRES (78) | Renseignement : 06 23 82 79 57
asc-crespieres.com

DAUNATURE | SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Banque & Assurances | LE NOUVEAU PANIER FRAÎS | Rejoignez nous sur Facebook

A RETENIR ...

AUTOS - MOTOS VIDE GARAGE

Organisé par l'Association
des RÉTROMAULOISES



DIMANCHE 9 JUIN de 8h à 17h30

Place de la Salle des Fêtes (Place Henri Dunant)

VIDE GARAGE

(pièces de véhicules, accessoires, outillages,
miniatures, documentation, etc...)

Réservé aux particuliers, pas de professionnels !

Prix de l'emplacement : 10 €



S'adresser à Pierre VASSEUR

retromauloises@orange.fr

ou ☎ 06.07.77.78.43

Restauration sur place.

MISSION LOCALE



Sandra SCHNEIDER
assurera une permanence
pour les jeunes de Maule
dans les anciens locaux du P.I.J.,
Maison des Associations

MERCREDI 15 & 29 MAI de 14h à 17h

NOUVEAU À MAULE

C'est le printemps ! Faites une beauté
à votre animal de compagnie préféré !

FLORINE TOILETTAGE

Toilettage canin à domicile
sur Maule et ses environs.

Épilation, coupe ciseaux, tonte et bains

☎ 06.45.05.94.75



PORTE OUVERTE

GRANDE PORTE OUVERTE CHAUFFAGE
au 5 bis, rue de Mareil (face à la poste) à MAULE

VENDREDI 31 MAI - SAMEDI 1^{er} JUIN
de 9H à 18H

Avec les sociétés VIESSMANN et ATLANTIC

CHARBONS MAULOIS Une équipe de professionnels
à l'écoute de vos besoins pour
vous offrir les solutions de chauffage les plus économiques,
VENEZ NOUS RENCONTRER ...

EXPOSITION - VENTE

Artisanat local
fait-main

**Printemps
des Créatrices**

Cadeaux - Meubles & Objets relookés - Bijoux
Réalizations en tissu et cuir - Créations originales
Exposition de peintures

Espace du Prieuré
24, rue Quincampoix
Maule

Vendredi 24 mai 9h30 - 20h
Samedi 25 mai 9h30 - 19h

Cocktail d'inauguration à 13h30
Concours de dessin à animation pour
les enfants le samedi de 15h à 17h

Dimanche 26 mai 10h - 18h
Lots à gagner sur les stands

pensez à la
Fête des Mères

Contact organisatrice : 06 31 85 26 67
affiche réalisable par www.fest-maison.fr

Association Musicale Mauloise
Chorale du Val de Maule

CONCERT

Samedi 25 mai 2013

Eglise Saint Nicolas
Maule - 20h45

Requiem

et

The Armed Man

Une Messe pour la Paix

de Karl Jenkins



Ville de
Maule

Direction **Sylvie Fourmont**

Réservations : 06 07 02 60 22

Tarif : 15 et 12 euros